

Participation des familles dans les lieux d'accueil et d'éducation du jeune enfant : une démarche qui ne s'improvise pas

La participation des familles dans les lieux d'accueil et d'éducation du jeune enfant (crèches, écoles, lieux d'accueil extrascolaire, etc.) est une thématique dont il est beaucoup question depuis ces dernières années. Mais qu'en est-il exactement ? Bref retour en arrière concernant l'émergence et l'ancrage de cette démarche, avant d'aborder les conditions nécessaires à la mise en œuvre et à la diversité des formes d'expression de celle-ci.

Participation et éducation partagée

La participation n'est pas une idée neuve. En prenant un peu de recul et en sortant ce terme du champ de l'accueil et de l'éducation du jeune enfant, on constate que la *participation des usagers* est un concept étudié et mis en œuvre depuis de longues années dans divers domaines, tel que celui de la santé communautaire ou celui de la rénovation urbaine, pour ne citer que ceux-ci. D'une manière large, la participation des usagers peut se définir comme *l'implication des individus dans le processus d'élaboration, de prise de décision et/ou de fonctionnement des services qu'ils utilisent*. Elle signifie tout à la fois *faire partie de* et *prendre part à* : « Prendre part à se réfère à une notion d'engagement, une conception active au sein d'un groupe (...) C'est le point de vue de l'acteur. C'est celui qui va permettre un pouvoir de contrôle sur une décision ou sur la production d'un acte ou d'un service »¹.

Dans le champ de l'éducation et de l'accueil, la participation peut être mise en lien avec le concept d'*éducation partagée*, proche de celui de *co-éducation* : « *Aborder la question de la participation des familles aux projets éducatifs et en particulier aux projets éducatifs locaux, c'est renvoyer aux principes mêmes de l'éducation partagée qui reposent sur une reconnaissance mutuelle pleine et entière des différents acteurs éducatifs* »².

L'éducation partagée, en effet, repose sur la conviction que l'éducation est une action globale³, qui ne se limite pas au seul domaine des savoirs : « (...) qu'on s'attache à l'action volontaire des adultes ou aux influences variées auxquelles est soumis le sujet, parler d'éducation c'est envisager trois principes : l'unicité de l'individu, notamment de

¹ <http://www.sacopar.be/association/quoi/publications/participation.php>

² La participation des familles aux projets éducatifs : enjeux, freins et conditions, Rencontres départementales de l'éducation partagée en Deux-Sèvres, Actes des rencontres 2007, Cerizay, 2007.

³ C'est un des postulats de base de l'Éducation Populaire.

l'enfant, dont l'identité résulte de composantes à la fois cognitives, psychiques, physiques, affectives ; la globalité de l'éducation, comme processus touchant à ces diverses composantes ; l'inscription de ce processus dans un contexte social et culturel, et par là même sa définition et son évaluation au regard de ce contexte. »⁴.

Cette conception de l'éducation amène donc tout naturellement à envisager, dans la relation éducative à l'enfant, l'intervention de différents acteurs significatifs, détenteurs de compétences diverses, permettant à celui-ci « *d'acquérir des savoirs et des savoir-faire, mais aussi des compétences sociales ou transversales, et une capacité à se repérer dans son environnement, à se représenter un avenir, à appréhender les institutions, à s'engager dans la Cité et à construire un projet de vie* »⁵.

Dans les lieux d'accueil et d'éducation du jeune enfant, la participation des familles peut être considérée comme une démarche susceptible d'aboutir à un travail commun entre parents et professionnels, partenaires significatifs de la relation éducative, autour d'un projet éducatif partagé. Avec des formes et des niveaux d'expression et d'implication divers, comme nous le verrons plus loin.

Ouverture aux familles et participation

La participation des familles au sein des lieux éducation et d'accueil du jeune enfant n'est pas un mode de fonctionnement qui se décrète ou qui s'impose, juste parce que c'est à la mode.

Les avantages liés à l'ouverture des milieux d'accueil aux familles, on le sait aujourd'hui, sont nombreux, d'ordre divers, et procurent des bénéfices pour tous, enfants, parents et professionnels⁶. En énumérer la liste, cependant, ne suffit pas à balayer d'un seul coup toutes les craintes et résistances que cette ouverture peut susciter du côté des professionnels. Craintes et résistances bien légitimes, quelquefois, lorsqu'elles sont liées à des situations réelles ayant été sources de conflits et de difficultés entre parents et professionnels, voire de souffrances ou encore de déceptions devant des projets inaboutis⁷.

Loin d'être une démarche spontanée et allant de soi, la participation nécessite donc un terrain soigneusement pensé, préparé, ainsi que des conditions propices à son développement durable. La toute première condition, essentielle, repose sur la conviction partagée par tous les professionnels de l'équipe du bien-fondé de la participation des familles au sein du lieu d'accueil et donc, sur la conviction que l'éducation doit être globale et par conséquent partagée, en l'occurrence avec les parents. Ceci nécessite de considérer ceux-ci comme des partenaires, et donc d'avoir des représentations positives à leur égard⁸. Cette conviction partagée va permettre de définir un fil rouge guidant toute réflexion, toute action au sein du lieu d'accueil, à savoir *l'ouverture* de celui-ci *aux familles*. L'ouverture aux familles peut donc être considérée comme un état d'esprit, une philosophie de travail, une attitude professionnelle particulière.

⁴ PESCE S., L'éducation partagée : quelques repères, Université Paris X Nanterre – Laboratoire Crise, Ecoles, Terrains Sensibles, Intervention aux Assises Départementales de l'Education Conseil Général de Meurthe et Moselle, Mars 2007. consultable sur http://semiosis.eu/telech/pesce_educpartagee.pdf

⁵ Idem

⁶ Mottint J., Des milieux d'accueil ouverts aux parents profitent à tous, juillet 2009

⁷ Dusart AF., Craintes et résistances des professionnels de l'EAJE quant à l'ouverture des milieux d'éducation et d'accueil aux familles »(à paraître)

⁸ Idem

Mais de quoi s'agit-il exactement ? Jusqu'où cette ouverture peut-elle, doit-elle aller ? Et que signifient des lieux d'accueil ouverts aux familles ?

Une ouverture à la diversité

Etre ouvert aux familles signifie avant tout être ouvert à leur diversité, à leurs pratiques, à leurs habitudes. Dans cette optique, cela implique le souci de reconnaître les parents pour ce qu'ils sont, avec leurs différentes appartenances, avec ce qu'ils peuvent apporter d'eux-mêmes au sein du milieu d'accueil. Ceci nécessite cependant de réfléchir aux limites de cette ouverture : dans quelle mesure et jusqu'où le milieu d'éducation et d'accueil est-il d'accord de se laisser imprégner par les différentes cultures familiales ? Qu'est-ce qui est négociable, qu'est ce qui ne l'est pas, dans l'intérêt de chacun ?

Un accueil bienveillant

L'ouverture aux familles commence également par la volonté des professionnels de se placer dans une attitude d'accueil bienveillant, d'écoute, de disponibilité. De non-jugement, également. Dans cette situation d'accueil, le professionnel peut être considéré comme l'hôte, et le parent comme l'invité ; l'hôte ouvre sa maison à l'invité ; l'invité quant à lui apporte quelque chose de lui-même, un cadeau en quelque sorte. Mais l'invitation est généralement cadrée, tant dans le temps que dans l'espace ; en effet, elle a un début et une fin, explicite ou non ; de même, l'invité n'est pas nécessairement autorisé à circuler dans toute la maison, mais uniquement dans les pièces que l'hôte consent à lui ouvrir. La comparaison trouve cependant ses limites : dans certains lieux d'éducation et d'accueil, tels que par exemple les crèches parentales ou encore les écoles à implication forte des parents⁹, la différence de statut entre l'hôte et l'invité tend en effet à s'estomper quelque peu, au profit d'une complémentarité, voire d'une superposition des rôles plus affirmées¹⁰.

Un climat d'échanges sur un mode égalitaire

L'ouverture aux familles suppose aussi que soit instauré un climat favorable d'échanges de savoirs - savoir-être et savoir-faire - entre professionnels et parents, dans un rapport d'égalité, proche de la notion *d'éducation libératrice* où chacun peut apprendre de l'autre¹¹, et non pas dans une démarche qui aboutirait à distinguer « ceux qui savent » et « ceux qui ne savent pas ».

Un rapport d'égalité ne signifie pas que chacun est interchangeable et dispose de compétences identiques; chacun a un rôle spécifique et la différence entre parents et professionnels doit être préservée : le professionnel est formé à l'accueil d'enfants, à la gestion de groupes d'enfants, il reste garant, référent au sein du lieu d'accueil; le parent est « expert de sa condition de parent », et constitue à ce titre une ressource importante. Ressource pour les professionnels, tout d'abord, car la proximité, le dialogue avec les parents permet de mieux connaître les situations de vie des familles, et de développer à

⁹ Tels que par exemple, les écoles à pédagogie Freinet.

¹⁰ En l'occurrence, il ne s'agit plus simplement « d'invitation » puisque la présence des parents est une nécessité pour assurer le fonctionnement de la crèche ou de l'école. De plus, il est fréquent que les parents fassent partie du pouvoir organisateur de la crèche ou de l'école, ce qui remet également en cause le statut hôte/invité de chacun.

¹¹ Freire P., *Pédagogie des opprimés, suivi de Conscientisation et révolution*, rééditions La Découverte, 2001

leur égard des conditions optimales d'accueil¹² ; en outre, être confronté à la diversité oblige à réfléchir aux pratiques d'accueil et renforce le professionnalisme. Ressource également pour les autres parents: « (...) *les parents expriment le besoin d'un soutien spécifique, qui n'est pas d'ordre matériel, dans leur rôle parental. La plupart d'entre eux recherchent ce soutien auprès des éducateurs dans les lieux d'accueil, qu'ils perçoivent comme des experts de l'éducation du jeune enfant. Toutefois (...) ils apprécient également que ce soutien vienne de l'interaction avec les autres parents, à savoir de personnes qui sont aussi en train de faire une expérience parentale* »¹³.

Professionnels et parents ont des certitudes, des forces, mais aussi des questions et des faiblesses. Pour instaurer un climat d'échanges sur un mode égalitaire, sans hiérarchie des uns sur les autres, il importe que le professionnel ne craigne pas de s'exposer, de montrer au parent qu'il ne détient pas toutes les réponses. Cela nécessite une certaine confiance en soi : le professionnel doit à la fois être sûr de ce qu'il sait, de ses compétences, mais aussi pouvoir s'ouvrir à d'autres réalités, à d'autres pratiques, bref, être non pas un super technicien de l'éducation et de l'accueil, mais un *praticien réflexif* capable d'évoluer: « (...) *le traitement de la diversité confronte les praticiens de la petite enfance à des questions extrêmement complexes qui demandent une réflexion continue sur leur pratique. Ce « praticien réflexif » doit être capable de formuler une réponse à ces questions complexes dans le cadre d'un dialogue avec les parents* »¹⁴

Dans ce mode d'échanges égalitaire, la communication joue un rôle important ; il ne s'agit pas de taire ce que l'on pense, mais de réfléchir à la position d'où l'on parle, à la façon de s'adresser à l'autre et à l'impact que cela aura sur l'autre.

Une façon de signifier ce climat d'égal à égal et de réduire la distance entre parents et professionnels pourrait être, par exemple, de faire la bise aux parents. Ou encore de veiller à ce que parents et professionnels « se mêlent physiquement » pour former un groupe hétérogène lors des réunions ou rencontres.

Une place physique et psychologique réelle pour les familles

Des milieux d'éducation et d'accueil ouverts aux parents sont des lieux où l'on prévoit une place physique et psychologique réelle pour ceux-ci. Dire aux parents qu'ils sont les bienvenus n'a de sens que s'ils peuvent effectivement être présents au sein du lieu. Une façon très simple de montrer que les parents sont les bienvenus dans les espaces de vie, c'est de prévoir des chaussons ; cela signifie « Vous êtes les bienvenus dans les lieux de vie, c'est prévu que vous puissiez y entrer puisque nous mettons à votre disposition des chaussons ». Mais cela rappelle également que la présence des parents, qui est souhaitée, est cadrée et comporte des règles : pour entrer, on se déchausse ou on enfle des chaussons par dessus ses chaussures. De même, prévoir et communiquer les horaires durant lesquels les parents sont les bienvenus permet de souhaiter la bienvenue à ceux-ci tout en fixant le cadre.

Prévoir une place réelle pour les parents suppose de penser en conséquence l'aménagement des lieux, de sorte que parents et professionnels puissent s'y côtoyer de

¹² Dusart AF. et al, Accueil atypique en Communauté française : à la recherche des conditions optimales d'accueil, vers une politique d'égalité d'accès pour tous. Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance, Bruxelles, décembre 2007. Téléchargeable sur <http://www.cere-asbl.be/spip.php?article42>

¹³ Musatti T., La signification des lieux d'accueil de la petite enfance aujourd'hui, in Brougère G., Vandenbroek M., Repenser l'éducation des jeunes enfants, P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2007.

¹⁴ Peeters J., Les praticiens de la petite enfance, in Enfants d'Europe n°15, novembre 2008, pp 21-24

façon harmonieuse ; si ce n'est pas le cas, les parents ne se sentiront pas « à leur place » et les professionnels risqueront de se sentir envahis, gênés dans leurs occupations habituelles.

Une autre façon de montrer aux parents qu'ils ont une place psychologique au sein du lieu d'éducation et d'accueil est de les appeler par leur prénom, ce qui signifie que le parent a une place pour ce qu'il est lui-même, et non pas uniquement en tant que « papa ou maman de ... » juste de passage pour déposer son enfant.

Et concrètement, cela signifie quoi, participer ?

Dans ce climat d'ouverture aux familles, avant de susciter de manière concrète la participation des parents, il reste encore au professionnel à s'interroger sur ce qu'il met, personnellement et en équipe, derrière ces termes : en tant que professionnel, qu'attend-on de la participation des parents ? Quelle place est-on prêt à leur laisser prendre ? et que pense-t-on que les parents attendent ou peuvent trouver en prenant part à la vie du lieu d'accueil ?

Du côté des professionnels, il s'agira parfois de revoir ses attentes « à la baisse », ou du moins de ne pas avoir d'attentes trop précises à l'égard des familles. Dans certains lieux d'accueil, la simple présence, sereine et régulière, de quelques mamans peut déjà être considéré comme une conséquence appréciable résultant de la volonté de l'équipe de vouloir un lieu ouvert aux familles. La participation est un processus évolutif, parfois très lent, qui s'installe petit à petit, connaît des hauts et bas selon l'état d'esprit, l'histoire, les préoccupations de chacun ; elle peut surgir là où on n'attend pas, sous des formes quelquefois peu prévisibles, à la faveur d'un événement, d'un problème, d'une opportunité. Elle se module, enfin, en fonction des compétences, des envies et de la disponibilité de chacun.

Ne pas avoir d'attentes précises peut avoir pour effet de favoriser la participation ; pour certains parents, en effet, percevoir trop d'attentes des professionnels à leur égard peut être lourd et entraîner une pression, une peur de ne pas être à la hauteur.

Enfin, le fait que la participation des parents soit moins importante qu'escomptée ne doit pas conduire à juger ceux-ci ou à les culpabiliser, mais à prendre à compte le fait de leur « responsabilités superposées »¹⁵

Du côté des parents, il est important de garder à l'esprit qu'à travers leur participation à un projet, ils doivent à la fois trouver du plaisir, se sentir valorisé, « utiles mais pas utilisés », et avoir la conviction de pouvoir réellement influencer sur le projet d'accueil (et non pas uniquement effectuer des tâches que d'autres ont pensées pour eux).

Enfin, au niveau des formes que peut prendre la participation, il semble « paradoxal de définir la participation des parents pour ceux-ci et de leur imposer un cadre trop strict »¹⁶. La participation des parents peut s'exprimer sous des formes multiples, qui dépendent de différentes réalités : réalités des familles bien sûr, de leurs compétences, envies et disponibilités. Mais réalités institutionnelles également ; dans certains lieux tels que les

¹⁵ La participation des familles aux projets éducatifs : enjeux, freins et conditions, Rencontres départementales de l'éducation partagée en Deux-Sèvres, Cerizay, février 2007.

¹⁶ Mottint J., Synthèse du sous-groupe «Participer, cela signifie quoi, concrètement, au sein du milieu d'accueil ? » Bruxelles, juin 2009. (à paraître)

crèches parentales et les écoles à forte implication parentale, la participation des familles est une nécessité sans laquelle la crèche, l'école, ne peuvent fonctionner. Dans certaines de ces structures, la participation va même jusqu'à la présence des parents au sein des instances de décision (conseil d'administration, assemblée générale). D'autres lieux d'éducation et d'accueil souhaitent et encouragent, à des degrés divers, la participation des parents, sans que celle-ci constitue une nécessité vitale pour l'institution. C'est le cas notamment de certaines crèches, certains lieux de rencontre parents-enfants, certaines écoles.

Enfin, certains lieux d'accueil et d'éducation ne souhaitent pas, voire évitent toute forme de participation des familles, pour diverses raisons : manque de conviction vis-à-vis de l'opportunité d'une telle démarche ou vis-à-vis de sa réussite, expériences antérieures peu concluantes, climat jugé trop conflictuel, voire pénible, entre parents et professionnels, crainte d'un investissement trop important pour l'équipe, crainte de perte de contrôle de l'institution, etc.

Ces raisons, ces craintes, qu'elles soient légitimes ou non, méritent que l'on y regarde d'un peu plus près. Elles feront l'objet d'un prochain article¹⁷.

Anne-Françoise Dusart, juillet 2009

Avec le soutien du Service de l'Éducation permanente du Ministère de la Communauté française

¹⁷ Dusart AF., Craintes et résistances des professionnels de l'EAJE quant à l'ouverture des milieux d'éducation et d'accueil aux familles. (à paraître)

Bibliographie

Dusart AF. et al, Accueil atypique en Communauté française : à la recherche des conditions optimales d'accueil, vers une politique d'égalité d'accès pour tous. Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance, Bruxelles, décembre 2007. Consultable sur <http://www.cere-asbl.be/spip.php?article42>

Dusart AF., Craintes et résistances des professionnels de l'EAJE quant à l'ouverture des milieux d'éducation et d'accueil aux familles. (à paraître)

Freire P., Pédagogie des opprimés, suivi de Conscientisation et révolution, rééditions La Découverte, 2001

La participation des familles aux projets éducatifs : enjeux, freins et conditions, Rencontres départementales de l'éducation partagée en Deux-Sèvres, Actes des rencontres 2007, Cerizay, 2007.

Mottint J., Des milieux d'accueil ouverts aux parents profitent à tous, juillet 2009. Consultable sur <http://www.cere-asbl.be/spip.php?article90>

Mottint J., Synthèse du sous-groupe «Participer, cela signifie quoi, concrètement, au sein du milieu d'accueil ? » Bruxelles, juin 2009. (à paraître)

Musatti T., La signification des lieux d'accueil de la petite enfance aujourd'hui, in Brougère G., Vandenbroek M., Repenser l'éducation des jeunes enfants, P.I.E. Peter Lang, Bruxelles, 2007.

PESCE S., L'éducation partagée : quelques repères, Université Paris X Nanterre – Laboratoire Crise, Ecoles, Terrains Sensibles, Intervention aux Assises Départementales de l'Education, Conseil Général de Meurthe et Moselle, Mars 2007. Consultable sur http://semiosis.eu/telech/pesce_educpartagee.pdf

Peeters J., Les praticiens de la petite enfance, in Enfants d'Europe n°15, novembre 2008, pp 21-24

Sites internet

<http://www.sacopar.be/association/quoi/publications/participation.php>